

# PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

En réponse aux recommandations formulées dans le rapport sur l'Obtention d'équipement de protection individuelle et d'instruments médicaux de la vérificatrice générale du Canada au Parlement du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
10.38	L'Agence de la santé publique du Canada devrait élaborer et mettre en œuvre un plan exhaustif de gestion de la Réserve nationale stratégique d'urgence assorti d'échéanciers clairs, qui répond aux recommandations formulées dans ses audits internes antérieurs ayant trait à la Réserve fédérale, et tient compte des leçons tirées de la pandémie de COVID-19.	<p>Recommandation acceptée. L'expérience de la COVID-19 a fourni une expérience vécue d'une pandémie mondiale, comme on n'en avait pas vu en plus de cent ans. Tenant compte des politiques, des pratiques et des ressources existantes dont on a tiré profit pour orienter la réponse actuelle, les leçons apprises de la pandémie de la COVID-19 vont éclairer la façon dont la Réserve nationale stratégique d'urgence sera gérée à l'avenir.</p> <p>L'Agence de la santé publique du Canada travaille actuellement sur un plan exhaustif avec des mesures et des cibles de rendement connexes pour la Réserve nationale stratégique d'urgence afin d'appuyer les réponses futures aux urgences en matière de santé publique. Ce plan visera des domaines clés, tels que l'optimisation de la gestion du cycle de vie du matériel, le renforcement de l'infrastructure et des systèmes, et la collaboration étroite avec les provinces et territoires et les autres partenaires clés afin de mieux définir les besoins de même que les rôles et les responsabilités.</p> <p>L'Agence va continuer à identifier et à mettre en œuvre des améliorations graduelles parallèlement à ses efforts en cours visant à lutter contre la COVID-19. L'Agence prévoit compléter le plan exhaustif de gestion de la Réserve nationale stratégique d'urgence avec des échéanciers clairs de mise en œuvre dans l'année suivant la fin de la pandémie.</p>	Un plan de gestion compréhensif a été établi pour la Réserve nationale stratégique d'urgence avec des échéanciers clairs de la mise en œuvre.	<p>Un an suivant la fin de la pandémie de la COVID-19.</p> <p>Les mesures et les réussites pour satisfaire aux échéanciers reposent sur la collaboration et l'engagement auprès des partenaires provinciaux et territoriaux. Les mesures et les calendriers seront adaptés au besoin.</p> <p>La mise en œuvre dépend aussi de l'obtention de pouvoirs additionnels.</p>	<p>Élaborer un plan de haut niveau de la gestion du matériel pour les biens de la Réserve nationale stratégique d'urgence. (date de complétion prévue : Décembre 2021)</p> <p>Définir les exigences opérationnelles préliminaires pour un système de gestion des entrepôts (date de complétion prévue : Septembre 2021)</p> <p>Élaborer un plan de consultation (date de complétion prévue : trois mois suivant la fin de la pandémie)</p> <p>En consultation avec les intervenants du fédéral et en dehors du gouvernement du Canada en santé et en gestion des mesures d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les leçons apprises clés en ce qui concerne la préparation et les mesures d'intervention pour la pandémie de la COVID-19 liées aux biens requis de santé et les mesures prioritaires;</li> <li>• Définir une approche fondée sur les données probantes pour déterminer et prioriser conjointement les exigences du Canada en matière de biens pour préparer pour les urgences futures dans toutes les catégories de produits;</li> <li>• Confirmer les rôles et responsabilités F/P/T, y compris le rôle et les pouvoirs financiers de la RNSU;</li> <li>• Identifier les pouvoirs supplémentaires requis;</li> </ul>	<p>Cindy Evans, V-P p.i., Gestion de mesures d'urgence, ASPC</p> <p><a href="mailto:phac.emergencymanagement-gestiondesurgences.aspc@canada.ca">phac.emergencymanagement-gestiondesurgences.aspc@canada.ca</a></p>	

					<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer le modèle de gouvernance proposé en tirant profit des structures actuelles, le cas échéant.</li> </ul> <p>Élaborer et consulter l'ébauche du cadre pour le plan de gestion de la RNSU, qui tient compte des recommandations d'audit antérieures (date de complétion prévue : 10 mois suivant la fin de la pandémie).</p> <p>Finaliser le plan compréhensif de gestion de la RNSU avec un plan de mise en œuvre dont les coûts sont déterminés et les échéanciers sont clairs, y compris une rétroaction guidée par des consultations avec les intervenants (date de complétion prévue : un an suivant la fin de la pandémie)</p>		
10.51	L'Agence de la santé publique du Canada devrait faire respecter, comme il se doit, les modalités énoncées dans les contrats conclus avec de tierces parties prestataires de services d'entreposage et de soutien logistique (y compris le contrat à long terme signé en septembre 2020) en ce qui a trait à la présentation de données à jour, précises et complètes afin d'aider à gérer les stocks d'équipement de protection individuelle et d'instruments médicaux.	Recommandation acceptée. Depuis que les contrats à long terme ont été établis, l'Agence de la santé publique du Canada continue à travailler en étroite collaboration avec ses fournisseurs tiers de services d'entreposage et de logistique pour la prestation de données à jour, précises et complètes afin d'aider à contrôler les fournitures d'équipement de protection individuelle et d'instruments médicaux et si nécessaire, elle prendra les mesures appropriées pour appliquer les modalités de ces contrats.	Un protocole pour la gestion des contrats et une structure de gouvernance à l'Agence sont documentés et mis en application.	Août 2021	<p>Le protocole de la gestion des contrats, ainsi que la gouvernance à l'Agence sont bien documentés (août 2021).</p> <p>L'Agence continuera à inclure ce type de provision dans les contrats futurs de ce type.</p>	Cindy Evans, V-P p.i., Gestion de mesures d'urgence, ASPC  <a href="mailto:phac.emergencymanagement-gestiondesurgences.aspc@canada.ca">phac.emergencymanagement-gestiondesurgences.aspc@canada.ca</a>	